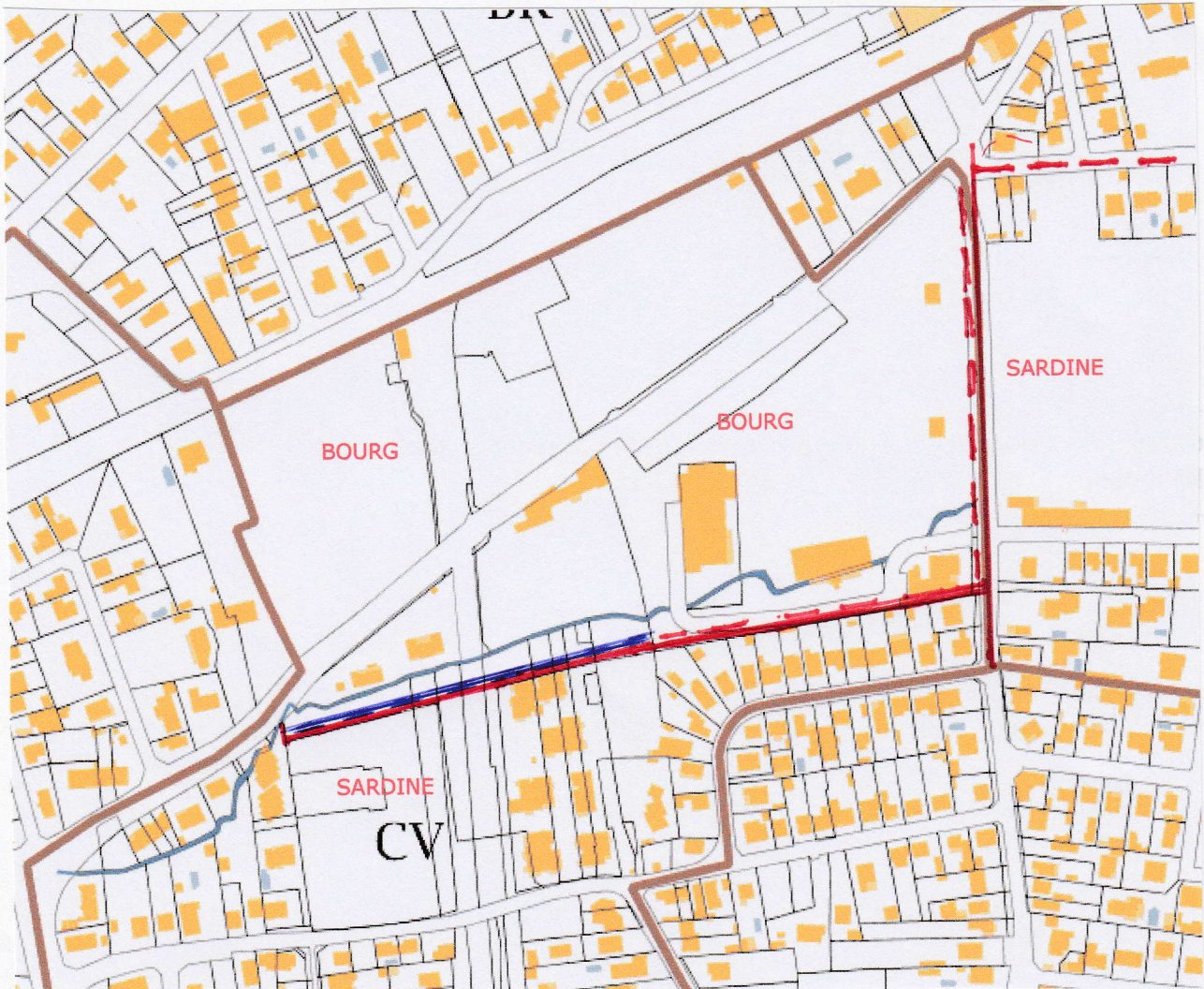


Le président de la fédération avalise cette proposition et en fait expédition à la Mairie pour prise en compte de cette décision.

Le Président,



D. LESTYNEK



Destinataire : cf. supra 1ex. (fdLlimitesQuartiersBourgSardinet016)

Copies : Pdt Sardine et Pessac-Bourg, Mairie, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666